

## Nombre moyen de jours pour le placement dans un foyer de soins

Unité : Jours

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	<b>141,8</b>	<b>119,0</b>
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	125,4	119,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	135,4	100,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	159,7	123,0
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	62,0	80,0
Zone 5 - Région de Restigouche	260,8	156,0
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	135,6	164,0
Zone 7 - Région de Miramichi	179,9	128,0

## À propos

Nombre moyen de jours écoulés entre la demande d'admission et le premier jour de service dans un foyer de soins.

## Source

Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick

## Calculs

Numérateur : Nombre total de jours entre le moment de l'aiguillage et le moment où le service est reçu (client placé dans un foyer de soins, y compris l'évaluation) Dénominateur : Tous les cas qui reçoivent pour la première fois un placement dans un foyer de soins au cours de l'année fiscale

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Jours	Valeur basse est souhaitable	GNB-SOCDEV-006

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon